



POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Assistance aux professionnels

Québec (418) 643-8210
Montréal (514) 873-3480

Ailleurs au Québec, en Ontario
et au Nouveau-Brunswick 1 800 463-4776

Télécopieur

Québec (418) 646-9251
Montréal (514) 873-5951

Québec, le 19 octobre 2004

À l'attention des professionnels de la santé et des dispensateurs de services assurés

Modifications de certains frais administratifs et des chèques

S'il vous arrive de faire des demandes de service à la Régie de l'assurance maladie du Québec qui nécessitent des recherches ou si vous n'avez toujours pas adhéré au dépôt direct, il est essentiel de lire ce qui suit :

1. Hausse des frais de copies et de recherche

Veillez noter que les frais reliés aux diverses demandes de documents que vous faites à la RAMQ, qui exigent la préparation de copies ou du travail de recherche, ont été révisés. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur **à compter du 1^{er} novembre 2004**. Il faut se rappeler que ces frais sont demeurés stables au cours des dernières années et qu'ils doivent couvrir les coûts afférents à la production de documents.

Vous pourrez consulter à partir du 15 novembre 2004, dans notre site Internet, la liste à jour des frais exigibles pour la recherche de renseignements ou de copie de documents.

2. Apparence des chèques

Si vous n'avez pas adhéré au dépôt direct, vous remarquerez éventuellement que la RAMQ a modifié sa présentation graphique. En effet, progressivement, et ce, **dès le mois de novembre 2004**, la Régie changera la présentation visuelle des chèques qu'elle transmet à l'ensemble de sa clientèle.

Peu à peu, le fond jaune soleil disparaîtra et fera place au drapeau bleu du Québec. C'est d'ailleurs le même visuel qui a été adopté depuis plusieurs années par différents ministères et organismes du Gouvernement du Québec. Seul le logo de la RAMQ indiquera la provenance. Il est important que vous en soyez informés car, depuis nombre d'années, le fond jaune soleil était spécifique à notre organisme.

Note à l'intention des pharmaciens : Pour toute question, veuillez communiquer avec votre Centre de support selon les coordonnées habituelles.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle